



Découvrez nos produits d'assurance et vivez vos plus beaux moments de vie en toute sérénité

De l'écoute attentive aux actions bienveillantes, nous sommes là pour vous tous les jours.
Qui que vous soyez, qui que vous vouliez être. **Quoi que vous vouliez faire.**

**La ML, la mutualité
à chaque moment de votre vie**



UNE ASSURANCE HOSPITALISATION SUR MESURE

Un séjour à l'hôpital n'est jamais agréable. Et quand les factures arrivent, il est parfois difficile de passer une convalescence sans stress.

Pour vous aider dans cette tâche, la ML est heureuse de vous décharger **des soucis administratifs et financiers**. Vous pouvez ainsi vous concentrer sur ce qui compte le plus pour vous : votre rétablissement.

Notre portefeuille de produits d'assurance comprend les assurances hospitalisation **MLcare+** et **MLcomfort+**. Vous pouvez donc opter pour une assurance hospitalisation sur mesure !

MLcare+

MLcare+ intervient dans les frais d'hospitalisation jusqu'à **25 000 €** par année et par assuré(e) pour, entre autres :

- Les frais de séjour en chambre particulière, à deux lits ou commune ainsi que les suppléments de chambre.
- Lors d'une hospitalisation avec séjour dans une chambre à deux ou à plusieurs personnes, il n'y a pas de franchise. Il en est de même pour une hospitalisation de jour. Lors d'une hospitalisation avec un séjour dans une chambre particulière, une franchise de 150 € est appliquée.
- Les honoraires et suppléments d'honoraires jusqu'à 100 % du montant du remboursement INAMI légal pour les honoraires mêmes.

Conditions

Les membres qui sont en ordre de cotisations peuvent souscrire à cette assurance.

Stage d'attente

Un stage d'attente de trois mois est prévu, sauf pour les personnes venant, sans interruption, d'une assurance hospitalisation frais réels similaire.

BONUS IMPORTANT

- **Pas de condition d'âge** pour l'affiliation.
- **Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans** si l'un des deux parents est lui aussi assuré à la même assurance hospitalisation.
- **Pas de questionnaire médical.**



**DE « JE SUIS TOUJOURS POSITIF »
À « CHAQUE FOIS QUE JE DOIS PASSER
UN EXAMEN, JE RETIENS MON SOUFFLE »**

- Anne-Marie

MLcomfort+

MLcomfort+ intervient dans les frais d'hospitalisation jusqu'à **50 000 €** par année et par assuré(e) pour, entre autres :

- Les frais de séjour en chambre particulière, à deux lits ou commune ainsi que les suppléments de chambre.
- Lors d'une hospitalisation avec séjour dans une chambre à deux ou à plusieurs personnes, il n'y a pas de franchise. Il en est de même pour une hospitalisation de jour. Lors d'une hospitalisation avec un séjour dans une chambre particulière, une franchise de 150 € est appliquée.
- Les honoraires et suppléments d'honoraires limités à 200 % du montant du remboursement INAMI légal pour les honoraires mêmes.

Conditions

Les membres jusqu'à l'âge de 68 ans (jusqu'au dernier jour précédant le 68^e anniversaire) qui sont en ordre de cotisations peuvent souscrire à cette assurance.

Stage d'attente

Un stage d'attente de trois mois est prévu, sauf pour les personnes venant, sans interruption, d'une assurance hospitalisation frais réels similaire.

Affections préexistantes

Une réglementation spécifique est prévue pour les affections préexistantes.

BONUS IMPORTANT

- **Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans** si l'un des deux parents est lui aussi assuré à la même assurance hospitalisation.
- **Pas de questionnaire médical.**

REMARQUE

Le transfert de MLcare+ vers MLcomfort+ suppose un nouveau stage d'attente de trois mois. Durant ce stage, les mêmes modalités de remboursement que celles de MLcare+ restent d'application, comme le remboursement des frais supplémentaires allant jusqu'à 100 % du tarif légal et celui des frais médicaux liés à la grossesse/ l'accouchement jusqu'à 25 000 €.



EN SAVOIR PLUS ?

Une brochure détaillée concernant nos produits d'assurance hospitalisation est disponible sur notre site web ou auprès de votre agence locale. **Demandez-la à votre mutualité !**

MLcontinuité+

MLcontinuité+ est une assurance continuité ou « police d'attente » qui garantit qu'à la fin de l'assurance hospitalisation collective de votre employeur (après un changement de carrière, une démission ou l'atteinte de l'âge de la pension), vous pouvez passer, sans interruption et à des tarifs avantageux, au produit **MLcomfort+**. Cette police d'attente ou assurance continuité a pour objectif principal d'éviter les suppléments en cas de souscription à un âge plus avancé.

Conditions

- Vous êtes membre de la ML.
- Vous êtes en ordre de cotisations.
- Vous êtes assuré(e) par une assurance hospitalisation de groupe, offerte par votre employeur ou par un autre groupe.
- Vous devez vous affilier avant votre âge légal de votre pension.

**DE « 3 ANS DE RÉNOVATION,
C'EST TOUJOURS AMUSANT »
À « PRUDENCE ACCRUE APRÈS
LA CHUTE DE MON PÈRE »**

- Laetitia

CHEZ LE DENTISTE AVEC LE SOURIRE

Quand vous souriez, vous aimez montrer une belle dentition. Une bonne hygiène bucco-dentaire est importante et s'accompagne de visites régulières chez le dentiste. Néanmoins, **les soins dentaires sont souvent assez onéreux**. C'est pourquoi la ML vous propose à un prix abordable **son assurance dentaire Denta Plus**, qui vous aidera à supporter ces frais.

DENTA PLUS

Denta Plus rembourse les frais des soins dentaires dispensés par un prestataire agréé. Les remboursements sont calculés sur base des frais réels à charge du patient, après déduction d'autres interventions comme celle de l'assurance maladie obligatoire soins de santé et indemnités. Denta Plus rembourse les frais de soins dentaires dans **les catégories suivantes** :

1. Soins dentaires préventifs
2. Soins dentaires curatifs
3. Orthodontie
4. Parodontologie
5. Traitements prothétiques

Remboursement annuel maximal

Durant la première année d'assurance, Denta Plus rembourse jusqu'à **350 €**, la deuxième année d'assurance le remboursement peut s'élever à **600 €**, la troisième année d'assurance, le total des remboursements peut atteindre **1025 €**.

Stage d'attente

La période de stage est de 6 mois pour les soins dentaires de toutes catégories.

La période de stage ne doit pas être effectuée si vous aviez déjà une assurance soins dentaires similaire, à condition qu'il n'y ait pas eu d'interruption entre le contrat chez votre assureur précédent et celui chez Denta Plus et que vous étiez assuré(e) pour une durée de 6 mois. Si la durée de votre contrat auprès de l'assureur précédent était moins longue que celle de la période de stage chez Denta Plus, nous décomptons le nombre de mois d'affiliation complets de la durée de la période de stage chez Denta Plus.

BONUS IMPORTANT

Toute personne déjà affiliée à une des assurances hospitalisation de type frais réels de la SMA Hôpital Plus reçoit **une réduction de 5 %** sur la prime de Denta Plus.

S'affilier

Les membres des Mutualités Libérales qui n'ont pas encore atteint 66 ans, peuvent s'assurer eux-mêmes ainsi que les membres de leur famille auprès de Denta Plus. Les mineurs d'âge ne peuvent s'assurer auprès de Denta Plus que si le/la titulaire auprès duquel/de laquelle ils sont à charge en matière d'assurance maladie obligatoire s'y assure également.



EN SAVOIR PLUS ?

Une brochure détaillée concernant notre assurance soins dentaires « Denta Plus » est disponible sur notre site web ou auprès de votre agence locale. **Demandez-la à votre mutualité !**

AVEZ-VOUS UNE QUESTION ?

Pour de plus amples informations sur nos produits d'assurance, vous pouvez toujours contacter votre mutualité via les données ci-dessous. Mentionnez toujours **«assurance hospitalisation et/ou Denta Plus»** lorsque vous prenez contact avec nous. Vous pouvez également vous adresser à votre agence locale pour vos questions.

ML MUTPLUS.be

Place de la Reine 51-52
1030 Schaerbeek
02 209 48 11
infofr@mutplus.be

ML Hainaut-Namur

Rue A. France 8-14
7100 La Louvière
064 23 61 90
contact409@ml.be

ML Liège-Luxembourg

Centre de gestion de Liège
Rue de Bruxelles 174 G
4340 Awans
Centre de gestion d'Arlon
Avenue de la Gare 37
6700 Arlon
02 329 3000
contact414@ml.be

www.ml.be

